



**Procès verbal de séance 19 décembre 2019
(Convocation du 13 décembre 2019)**

Présents : Dominique Brocas, Pascal Faideau, Philippe Plat, Bernard Baudiniere, Bernard Caillon, Patrice Demuth, Jacky Sureau, Odile Rochard.

Absent : Jean-Claude Rocher
Olivier Jennequin

Représentés : Sophie Grégoire par Jacky Sureau
Danielle Lavau par Philippe Plat
Vincent Martin par Pascal Faideau
Valérie Rioux par Bernard Baudiniere

Quorum atteint. Les votes portent sur 12 voix

La séance est ouverte à 20h00

1. Approbation du PV du 28 novembre 2019.

2. Secrétaire de séance : Pascal Faideau

Documents fournis :

- Ordre du jour,
- Documents budgétaires

Délibérations

M. le Maire débute la séance en informant le Conseil municipal sur l'incident de chasse qui s'est produit le 17 décembre à Liniers. Pour rappel, un sanglier a été poursuivi jusque dans le cœur du bourg par une chasse à courre puis capturé chez un administré. M. le Maire a fait arrêter l'action de casse, plusieurs enfants ont été traumatisés par l'événement et l'inspection académique en a été informée.

M. le Maire propose au Conseil municipal de porter plainte pour mise en danger des personnes et des biens, ce que le conseil a approuvé à l'unanimité.

3.1 : Reste à réaliser de l'année 2019

- Abris vélo : reporté depuis l'été 2019, le dernier délai est fixé à fin janvier 2020 pour la réalisation des travaux.
- Plantations du City Stade : mise en place des plantations manquantes et réalisation des travaux sur la poubelle d'extérieur.
- Derniers travaux pour la mise en place du portail des ateliers municipaux.

La délibération est adoptée à l'unanimité par 12 voix pour.

3.2 : Demande à titre conservatoire de DETR 2020

La date limite de fourniture des dossiers pour l'attribution de la DETR étant fixée au 10 janvier 2020, le Conseil municipal propose d'inscrire pour cette dotation :

- Le ravalement de la façade de la mairie
- La rénovation du calvaire

La délibération est adoptée à l'unanimité par 12 voix pour.

4. Questions diverses

4.1 : Abri vélo

La fin des travaux est fixée à fin janvier

4.2 : Déplacement de la plaque commémorative de l'école

Suite aux travaux de ravalement du pignon sud de la mairie, il est nécessaire de déplacer la plaque commémorative René Bouriaud vers l'entrée actuelle de l'école.

4.3 : Sinistre dans les salles communales pour la Saint Sylvestre

Le dossier d'assurance est en cours d'examen.

4.4 : Balayage de la voirie

Le SIMEER propose une prestation à 100 €/heure.

4.5 : Démolition de la cheminée de la mairie

Un devis à été proposé à 1900€.

Fin de séance 21h07

Signé : Pascal FAIDEAU